

20-05-2021

**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT  
M.R.C. KAMOURASKA**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite Corporation municipale tenue à l'endroit ordinaire de ses séances, ce vingtième jour du mois de mai deux mille vingt-et-un à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

À laquelle séance sont présents; M. Gilles DesRosiers, M. Gilles Ouellet, Mme Danielle D'Anjou et Mme France Simard formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire, M. René Lavoie.

M. Steeve Thériault est absent.

Madame Diane Jean secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de directeur général secrétaire-trésorier.

Les membres du conseil ayant reçu un avis de convocation en date du 18 mai 2021; renoncent à l'avis de convocation « papier » et acceptent de tenir une séance extraordinaire sur les points suivants.

La séance est tenue sans public et sans enregistrement.

À l'ordre du jour de cette réunion :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Embauche – DG-secrétaire-trésorière adjointe
3. Nomination de la DG-secrétaire-trésorière adjointe comme administratrice substitut pour les transactions par Accès D
4. Modification de signataire pour les chèques bancaires
5. Modification du premier responsable (interlocuteur) (Mr. Vincent Thibaudeau) auprès de notre firme informatique (D-technologies) pour nommer la secrétaire-trésorière adjointe (Mme. Diane Jean) principale interlocutrice et la DG-secrétaire-trésorière adjointe (Mme Micheline Lavoie)
6. Demande de retirer tout accès informatique auprès de notre firme informatique (D-technologies) au poste du Directeur général jusqu'à son retour au travail
7. Demander une offre de service informatique auprès de Informatique IDC.
  - a. Audit de notre configuration informatique (serveur, adresse utilisateur etc.)
  - b. Utilisation de Facebook de notre site Web. et Internet
8. Levée de la séance extraordinaire

**Ouverture de la séance extraordinaire**

Monsieur le maire constate le quorum à 19h35 et déclare la séance ouverte.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Ouellet et résolu que l'ordre du jour soit accepté comme tel.

092-05-21

Adopté à l'unanimité.

**2. Embauche – DG-secrétaire-trésorière adjointe**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de madame Diane Jean à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un affichage pour pourvoir à ce poste;

CONSIDÉRANT la fin du processus de sélection et les recommandations positives du comité à l'égard de la candidature de madame Micheline Lavoie ;

**093-05-21**

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le Conseil municipal entérine l'embauche de madame Micheline Lavoie au poste de DG-secrétaire-trésorière adjointe;

QUE la DG-secrétaire-trésorière adjointe entrera en fonction le 2 juin 2021;

QUE cette fonction est assortie d'une période de probation de trois (3) mois;

QUE le maire soit autorisé à la signature du contrat liant les parties.

### **3. Nomination de la DG-secrétaire-trésorière adjointe comme administratrice substitut pour les transactions par Accès D**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de madame Diane Jean secrétaire-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution 124-08-19 celle-ci agissait à titre d'administratrice substitut pour gérer les affaires bancaires de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant sur le site web AccèsD Affaires de Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant par la résolution numéro 093-05-21 a procédé à l'embauche d'une nouvelle DG-secrétaire-trésorière adjointe en la personne de madame Micheline Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant doit avoir un administrateur substitut pour gérer les affaires bancaires de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant sur le site web AccèsD Affaires de Desjardins;

**094-05-21**

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Ouellet et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE désigner la DG-secrétaire-trésorière adjointe, madame Micheline Lavoie, à titre d'administratrice substitut des comptes bancaires de la Municipalité sur le site Web AccèsD Affaires de Desjardins.

### **4. Modification de signataire pour les chèques bancaires**

CONSIDÉRANT QUE l'article 203, du Code municipal prévoit que tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le secrétaire-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé et par le secrétaire-trésorier, en cas d'absence, par son adjointe;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de madame Diane Jean secrétaire-trésorière adjointe,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant par la résolution numéro 093-05-21 a procédé à l'embauche d'une nouvelle DG-secrétaire-trésorière adjointe en la personne de madame Micheline Lavoie;

**095-05-21**

IL EST PROPOSÉ par Mme Danielle D'Anjou et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant autorise la nomination de madame Micheline Lavoie comme signataire des chèques, des effets bancaires et tout autre document y reliés en date du départ madame Diane Jean.

QUE les signataires sont : le maire, monsieur René Lavoie ou le conseiller monsieur

Gilles Ouellet, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Vincent Thibau-  
deau ou la DG-secrétaire-trésorière adjointe, madame Micheline Lavoie.

**5. Modification du premier responsable (interlocuteur) (Mr. Vincent Thibau-  
deau) auprès de notre firme informatique (D-technologies) pour nommer la se-  
crétaire-trésorière adjointe (Mme. Diane Jean) et de la DG-secrétaire-trésorière  
adjointe (Mme Micheline Lavoie) principales interlocutrices**

CONSIDÉRANT le congé du directeur général secrétaire-trésorier pour une période dé-  
terminée soit du 15 mai au 6 juin 2021.

CONSIDÉRANT l'absence du directeur général secrétaire-trésorier à son poste pour la  
même période.

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel qu'une personne en poste soit nommée responsable  
et interlocuteur auprès de la firme informatique D-Technologie.

CONSIDÉRANT que Mme Jean doit quitter son poste le 17 juin 2021.

CONSIDÉRANT que Mme Micheline Lavoie entrera au poste DG-secrétaire-trésorière  
adjointe suite au départ de Mme Jean;

096-05-21

Il est proposé par Mme France Simard et adopté à l'unanimité des membres du conseil  
présents que Mme Jean et Mme Lavoie soient nommées responsables interlocutrices  
auprès de notre firme informatique D-Technologie jusqu'à l'arrivée de M. Vincent Thi-  
baudeau à son poste de directeur général secrétaire-trésorier.

**6. Demande de retirer tout accès informatique auprès de notre firme informa-  
tique (D-technologies) au poste du Directeur général jusqu'à son retour au travail**

CONSIDÉRANT le congé du directeur général secrétaire-trésorier pour une période dé-  
terminée soit du 15 mai au 6 juin 2021.

CONSIDÉRANT l'absence du directeur général secrétaire-trésorier à son poste pour la  
même période.

CONSIDÉRANT qu'un employé qui n'est plus à son poste pour une période déterminée  
ne doit pas avoir accès à son poste informatique;

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier M. Vincent Thibau-  
deau a en sa possession le portable de la municipalité à sa résidence;

097-05-21

Il est proposé par M. Gilles Ouellet et adopté à l'unanimité des membres du conseil  
présents que tous les accès du directeur général et secrétaire-trésorier M. Vincent Thi-  
baudeau soient retirés par notre firme informatique D-Technologies et ce jusqu'à son  
retour au travail.

**7. Demander une offre de service informatique**

- a. **Audit de notre configuration informatique (serveur, adresse utilisateur etc.)**
- b. **Utilisation de Facebook de notre site Web. et Internet**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire obtenir un portrait à jour de tout le sys-  
tème informatique de la municipalité;

098-05-21

Il est proposé par Mme France Simard et adopté à l'unanimité des membres du conseil  
présents qu'un audit sera demandé à la firme informatique IDC de La Pocatière pour  
connaître la configuration de notre système informatique et l'utilisation de FaceBook et  
le site web de la municipalité.

**8. Levée de l'assemblée**

099-05-21

Il est proposé par le conseiller M. Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit levée.

La séance ordinaire est levée à 20h10.

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

RENÉ LAVOIE, maire

---

Diane Jean, secrétaire-trésorière adjointe